



W I N T E R   E D I T I O N

# REGLEMENT DE COURSE

(dernière mise à jour : vendredi 1er septembre 2017)

## **PREAMBULE**

Le présent règlement récapitule l'ensemble des données à caractères importants qui doivent être portés à la connaissance du participant. Après avoir lu l'ensemble de ce document, la "signature" et/ou case cochée (sur le formulaire d'inscription) par le participant vaut pour acceptation de sa totalité. Tout manquement constaté par un membre de l'organisation, quelque soit sa fonction, fera l'objet d'une étude par les organisateurs et les sanctions immédiates adéquates seront appliquées.

L'association organisatrice **LES RESISTANTS OCR** vous souhaite une bonne course !

Sportivement !

## **ORGANISATION**

La course ALPHA RUN est conçue et organisée par :

**ASSOCIATION SPORTIVE LOI 1901 "LES RESISTANTS OCR"**

dont le siège social se trouve au :

**12 boulevard Général Gallieni  
38100 GRENOBLE  
FRANCE**

La déclaration de l'association a été effectuée en préfecture le 12 décembre 2015 et a été enregistrée sous le numéro W381017406.

L'association est également déclarée auprès de l'INSEE avec le numéro SIRET 821 589 405 00017.

## **LA COURSE**

"ALPHA RUN - Winter Edition" est une course à obstacles de 8+ km, au travers de forêts et montagnes, agrémentée d'environ 25 obstacles naturels et artificiels.

## **LIEU**

Le village de course comprenant le départ et l'arrivée est situé à :

**NORDIC PARK  
Rue de l'Arselle  
38410 CHAMROUSSE  
Rhône-Alpes  
France**

## INSCRIPTIONS

L'inscription est disponible sur le site de la course : <http://www.alpha-run.fr/>.

L'inscription ne sera considérée comme "VALIDE" que lorsque l'ensemble des pièces justificatives à jour et obligatoires suivantes seront fournies sur la plate-forme ou le jour de la course :

- Pour un majeur :
  - certificat médical datant de moins d'un an,
- Pour un mineur de 16 ans minimum révolu au jour de la course :
  - certificat médical datant de moins d'un an,
  - autorisation parentale datée et signée par au moins un des parents du mineur.

Dans les 2 cas, le certificat médical du participant devra comporter une des mentions suivantes : **"ne révèle pas de contre-indication à la pratique du sport, de la course à pied et de la course à obstacles en compétition"**. Un exemple de certificat médical est disponible en téléchargement libre et gratuit via ce lien <https://drive.google.com/open?id=0Bxrqta3kiv-Sb3R3TGlvRXdLVEU>.

Chaque inscription étant contrôlée au cas par cas, toute déclaration constatée frauduleuse, fausse ou ayant fait usage de faux entraînera immédiatement la résiliation de l'inscription de la personne concernée, sans aucun remboursement possible. Suivant la gravité de la fraude, l'organisation se réserve le droit de porter plainte et saisir les juridictions compétentes.

**ATTENTION : Aucunes décharges ne sera délivrées et/ou acceptées.**

**Option facultative "assurance annulation"** : En souscrivant à l'assurance annulation au tarif de 5 €, l'organisation garantit le remboursement INTEGRAL du dossard du coureur sans aucun justificatif (hors frais de service et assurance annulation) jusqu'au 31 décembre 2017 23:59. Passé cette date, plus aucun remboursement ne sera effectué.

Dans le cas où le participant n'a pas souscrit à l'option citée ci-dessus, toute inscription est définitive et aucun remboursement ne pourra être effectué. Cependant, un coureur qui ne pourrait pas prendre part au départ peut engager une procédure de transfert via le lien qui lui a été transmis dans le mail d'inscription et ainsi attribuer sa place à la personne de son choix.

Les départs seront effectués par vagues successives afin de fluidifier le déroulement de la course. Afin de permettre aux personnes souhaitant réaliser un chrono "performance", une vague ELITE est ouverte sur le parcours et partira en premier départ à 9h30. Suivront ensuite 2 vagues COMPETITIVE chrono à 9h50 et 10h10. Viendront ensuite les vagues loisirs toutes les 20 minutes sur les horaires suivants : 10h30 / 10h50 / 11h10 / 11h30.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de places dans chaque vague a été limité.

Le nombre total de participants pour cette course "Winter Edition" est limité à 1 000 personnes.

## **RETRAIT DES DOSSARD**

Le retrait des dossards pourra s'effectuer dès la veille de la course, chez un de nos partenaires ou cas contraire, directement à Chamrousse mais aussi le jour J, le dimanche 14 janvier 2018 à partir de 8h00.

Pour retirer son dossard, le participant devra être obligatoirement muni de sa pièce d'identité et des éventuelles pièces justificatives qu'il n'aurait pas fournies sur la plate-forme. Tout élément manquant au dossier et n'étant pas fourni au moment du retrait obligera l'organisation à ne pas délivrer le dossard et ce, sans aucun remboursement possible.

## **CLASSEMENT ET RECOMPENSES**

➤ Vague ELITE

Points OCR League suivant les conditions disponibles ici <http://www.ocr-france.fr/epreuves/ocr-league>

Les catégories d'âges prise en compte seront les suivantes :

18-24 ans / 25-29 ans / 30-34 ans / 35-39 ans / 40-44 ans / 45-49 ans / 50-54 ans / 55-59 ans / 60-64 ans / 65-69 ans / 70 ans et plus

Chaque participant sera muni d'une puce électronique qui lui sera remise avec son dossard. Cette puce fera office de chrono et classement officiel. Dans le cas d'une perte de celle-ci, le participant devra en informer le personnel immédiatement lors de son arrivée à la fin du parcours. Toute puce perdue ou non rendue sera facturée 5 €.

Les résultats seront disponibles dans les 24 heures suivant l'arrivée du dernier participant. De plus, un tableau d'affichage électronique sera positionné à l'arrivée afin que le coureur puisse voir son temps immédiatement.

Les 3 premiers hommes et 3 premières femmes de chaque vague ELITE seront récompensés.

Une équipe doit être composée (pour être classée) d'au moins 4 coureurs et peut être mixte ! Il n'y a pas de maximum.

Un tarif préférentiel est accordé à partir de 8 participants dans l'équipe. Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter à [alpha.run.orga@gmail.com](mailto:alpha.run.orga@gmail.com).

Pour le classement par équipe, nous prendrons la moyenne des 4 meilleurs chronos de l'équipe.

Un coureur peut être classé en individuel mais aussi en équipe.

Pour être classé en équipe, les coureurs de l'ensemble de cette équipe doivent prendre la même vague de départ.

## **PARTICIPANTS**

Pour avoir le droit de rejoindre la zone de départ, chaque participant devra afficher de manière visible son dossard, où bon lui semble.

La tenue la plus adaptée à ce type de course est une bonne paire de chaussures, type trail/montagne (95% du parcours se fait en forêt/chemin), un short ou cuissard long, t-shirt manche longue ou tout simplement torse nu ! Il est fortement conseillé de prévoir des vêtements secs de rechange et une serviette.

Les déguisements sont autorisés, cependant, pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de refuser un déguisement qu'elle jugera trop dangereux, inapproprié ou pouvant mettre en danger la sécurité du participant et des autres coureurs.

## **EQUIPEMENT MATERIEL DU PARTICIPANT**

Les bijoux, montres, colliers, bracelets, piercings et autres objets pouvant blesser le participant ou un concurrent sont très fortement déconseillés.

Les caméra sportives à fixation "frontale", "par harnais sur le buste" ou "à perche" sont autorisées.

Dans les deux cas, l'organisation décline toute responsabilité en cas de casse, perte ou vol et aucun recours ne pourra être formulé.



## **RAVITAILLEMENT**

Des ravitaillements dédiés aux participants seront placés sur le parcours et à l'arrivée. Cependant, afin de prendre le départ dans les meilleures conditions, nous vous conseillons de prendre un petit-déjeuner "amélioré" et consistant 2 h avant l'épreuve. Il vous est également conseillé de vous ravitailler correctement à mi-parcours afin de pouvoir franchir la ligne d'arrivée en bonne forme physique.

## **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin de respecter l'environnement, les routes, les chemins et champs traversés, il est strictement interdit :

- de courir en dehors du balisage mis en place par l'organisation,
- endommager ou détruire tout obstacle naturel et artificiel,
- modifier le balisage,
- abandonner papiers, emballages, "gel coup de fouet" et autres nutriments.

Pour permettre une meilleure gestion des déchets, des poubelles seront mises à disposition sur le village de course, au départ, aux ravitaillements.

De plus, aucun feu ou artifice n'est autorisé pour les participants le jour de la course, peu importe le lieux et les circonstances.

Tous manquements à l'une de ces consignes sera sanctionné par la mise "hors course" du participant et désactivation de sa puce.

## **CONDITIONS PARTICULIERES**

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et/ou la position des postes de ravitaillement suivant les conditions météorologiques. De plus, si l'ensemble des conditions favorables à la sécurité des participants ne sont pas réunies, l'organisation se réserve le droit de reporter l'horaire du départ, d'arrêter l'épreuve ou de l'annuler.

## **DROIT A L'IMAGE**

Par sa participation à l'épreuve, chaque participant autorise expressément l'organisateur, ses ayants droits ou ayants-cause à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, images, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée en matière de droit d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Les photos de l'évènement seront disponibles quelques jours après la course, sur le site et notre page facebook. Vos photos et vidéos pourront être envoyées à notre adresse, et nous les traiterons et publierons sur notre site.

L'organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause s'interdisent expressément d'utiliser le nom, la voix ou l'image des participants dans un support à caractère pornographique, raciste, xénophobe, et plus généralement, s'interdisent toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.

## **CNIL**

L'organisation s'engage à respecter la confidentialité des informations nominatives et données personnelles communiquées par l'Utilisateur, et à les traiter dans le respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Les informations recueillies auprès des Utilisateurs/participants sont enregistrées et utilisées par l'association pour assurer la gestion de leur commande, personnaliser la communication, leur adresser des informations. Les destinataires des données sont : l'organisateur. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

**ASSOCIATION SPORTIVE LOI 1901 "LES RESISTANTS OCR"  
12 boulevard Général Gallieni  
38100 GRENOBLE  
FRANCE**

## **LITIGES/RECLAMATIONS**

Tout participant ayant subi une intervention médicale, en rapport avec la course, pendant ou à l'issue des épreuves, doit faire une déclaration à l'organisation dans un délai de cinq jours par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai, toute déclaration ne pourra pas être prise en compte et l'organisation ne pourra en être tenue pour responsable.

## **ASSURANCE**

L'association à souscrit le contrat d'assurance "MAE Association PLUS" chez :

**MAE de L'Isère  
18 Rue Général Rimbaud  
CS 10106  
38001 GRENOBLE CEDEX 1**

Ce contrat couvre les 3 membres organisateurs, l'événement ainsi que les locaux mis à disposition par la municipalité de Chamrousse.

Chaque participant doit donc s'assurer d'avoir une responsabilité civile à jour et en attestera en cochant la case disponible concernant la lecture du règlement d'inscription sur internet.

## **SECOURS**

Le service de secours "premier soins" sera assuré par le prestataire suivant, d'après la convention Dispositif Prévisionnel de Secours N°77255 signée :

**ASSOCIATION SECOURISTE FRANCAIS  
CROIX BLANCHE - ECHIROLLES  
102C cours Jean Jaurès  
38130 ECHIROLLES**

Le Centre d'Incendie et de Secours sera également avisé afin de permettre une meilleure coordination des secours dans le cas d'une intervention.

En cas d'évacuation par les services de secours, l'hôpital le plus proche sera par défaut (sauf cas ou blessures exceptionnels ou avis contraire du responsable des secours) :

**Centre Hospitalier Universitaire  
31 Chemin Fortuné Ferrini  
38700 LA TRONCHE**

### **ARRÊTE PREFECTORAL**

Un dossier de demande d'arrêté préfectoral a été transmis au service "manifestations sportives" de la préfecture de Grenoble. Dès lors que celui-ci aura été validé, nous communiquerons les détails utiles de l'arrêté.

Pour la convivialité et le plaisir de tous, le manquement à une de ses règles ou informations entraînera l'exclusion sans remboursement possible du personnel "gênant". Les services de gendarmerie et police seront également en relation avec l'organisation et pourront intervenir rapidement en cas de troubles volontaires et insistants au bon déroulement de cette journée.

**L'association "Les Résistants OCR" vous remercie d'avoir pris le temps de lire l'ensemble de ce règlement et vous souhaite une bonne préparation !**

### **L'EQUIPE ORGANISATRICE**

